



VOIRIE – RESEAUX...

➤ TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE 2019 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

La consultation des entreprises pour le programme des travaux neufs de voirie 2019 s'est déroulée du 25 Avril au 23 Mai 2019. Sur les 3 offres (EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP, SOFULTRAP, GIRARDEAU TP) qui ont été remises, le Conseil Municipal a décidé de retenir la mieux placée pour la signature du marché et la réalisation des travaux, à savoir celle de la Sté EIFFAGE ROUTE SUD OUEST – MIGNE TP, avec un montant de 77 356,60 euros ht, soit 92 827,92 euros ttc (les travaux avaient initialement été évalués à 119 013,60 euros ttc par le bureau d'études communautaire). La liste des voies et secteurs retenus dans le cadre de ce chantier est la suivante :

- Voie communale de Ste Anne à la Ronde, voie communale de Blonneau (carrefour de Boulerot), voie communale de la Tartaudière-la Fortécuyère, voie communale du Châtelier, voie communale de l'Aspizière, voie communale de l'Aurière, voie communale de l'Arceau, lotissement de l'Espace des Moulins, chemin de la Croix des Brosses, le Pont-Léger

➤ AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA MAIRIE ET DES COMMERCES (PLACE DE LA NOUE)

Le chantier en cours par les TP MIGNE-EIFFAGE progresse comme prévu au calendrier. La consultation des entreprises pour le lot n° 3 (espaces verts, mobilier) doit être lancée fin Juin, pour une remise des offres en Juillet 2019. Le rapport d'analyse des propositions des entreprises sera ensuite communiqué par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée pour la 1ère quinzaine d'Août 2019, afin que le marché soit attribué par décision du Maire, dans le cadre de la délégation permanente octroyée par le Conseil Municipal en 2016.





SYDEV – CONVENTION DE TRAVAUX ET PARTICIPATION - ECLAIRAGE DE LA MAIRIE ET DE LA PLACE DE LA NOUE

Le Syndicat Départemental d'Electrification de la Vendée a transmis le projet de convention de travaux et de participation financière communale, pour la réfection de l'éclairage public de la place de la Noue et des abords des commerces, ainsi que pour l'éclairage de type « mise en lumière » de la façade de la mairie. Le Conseil a accepté les conditions financières proposées pour ces travaux (*), déjà évoqués lors de précédentes réunions, soit une contribution communale de 27 335 euros nets, pour un coût total du chantier de 46 860 euros ttc.

(*) génie civil (terrassement, tranchées, fourreaux), câblage, fournitures de 12 lampadaires du même modèle que ceux en lotissement (couleur grise), fourniture et pose d'un linéaire leds pour la façade de la mairie.



DIVERS VOIRIE-RÉSEAUX

• **Zone d'habitations des Ecotais 3** : suite à la réunion du comité de pilotage du projet le 13 Juin dernier, (modifications, plans, coût ...) au stade de l'Avant-Projet-Sommaire (APS), le dossier a été présenté au Conseil. Principales caractéristiques de l'APS : 35 lots (de 250 à 708 m²), 11 650 m² de surface cessible, 775 081 euros ht de travaux (hors coût du foncier, des études, du géomètre ...etc), prise en charge par la Commune de certains travaux de « finition » habituellement laissés aux acheteurs (clôture), règles strictes pour les implantations de constructions ..., de parking ..., lots réservés à la construction de locatifs, etc Des modifications vont être apportées à cet APS, notamment pour revoir à la hausse la surface des lots les plus petits. Les parcelles viabilisées seront vendues à des prix différenciés, selon leur situation relative (agrément).



• **Zone d'activités intercommunale de SINTRA** : suite à une réunion avec les services communautaires, et dans le cadre de demandes d'acquisition de lots à bâtir par plusieurs artisans, la Communauté de Communes a décidé de viabiliser l'ensemble de la surface du site.

• **Voirie – Centre-bourg** : un levé topographique de la rue Centrale et un relevé des réseaux vont être réalisés, en vue de la préparation d'un aménagement de voirie qui permettra d'améliorer les conditions de circulation ; par ailleurs, en accord avec l'Agence Routière, une étude est lancée pour déclasser cette route départementale en voie communale, et passer la rue de l'Industrie en route départementale.

• **Voirie – Nouvel Aménagement de sécurité du Pont-Léger** : les travaux de marquage au sol par la Sté FLO SIGNALISATION de la HAYE FOUASSIERE sont réalisés (2 703,06 euros ttc).



BÂTIMENTS

SALLE OMNISPORTS & ACCUEIL-JEUNES

Validation de l'Avant Projet Définitif (APD)

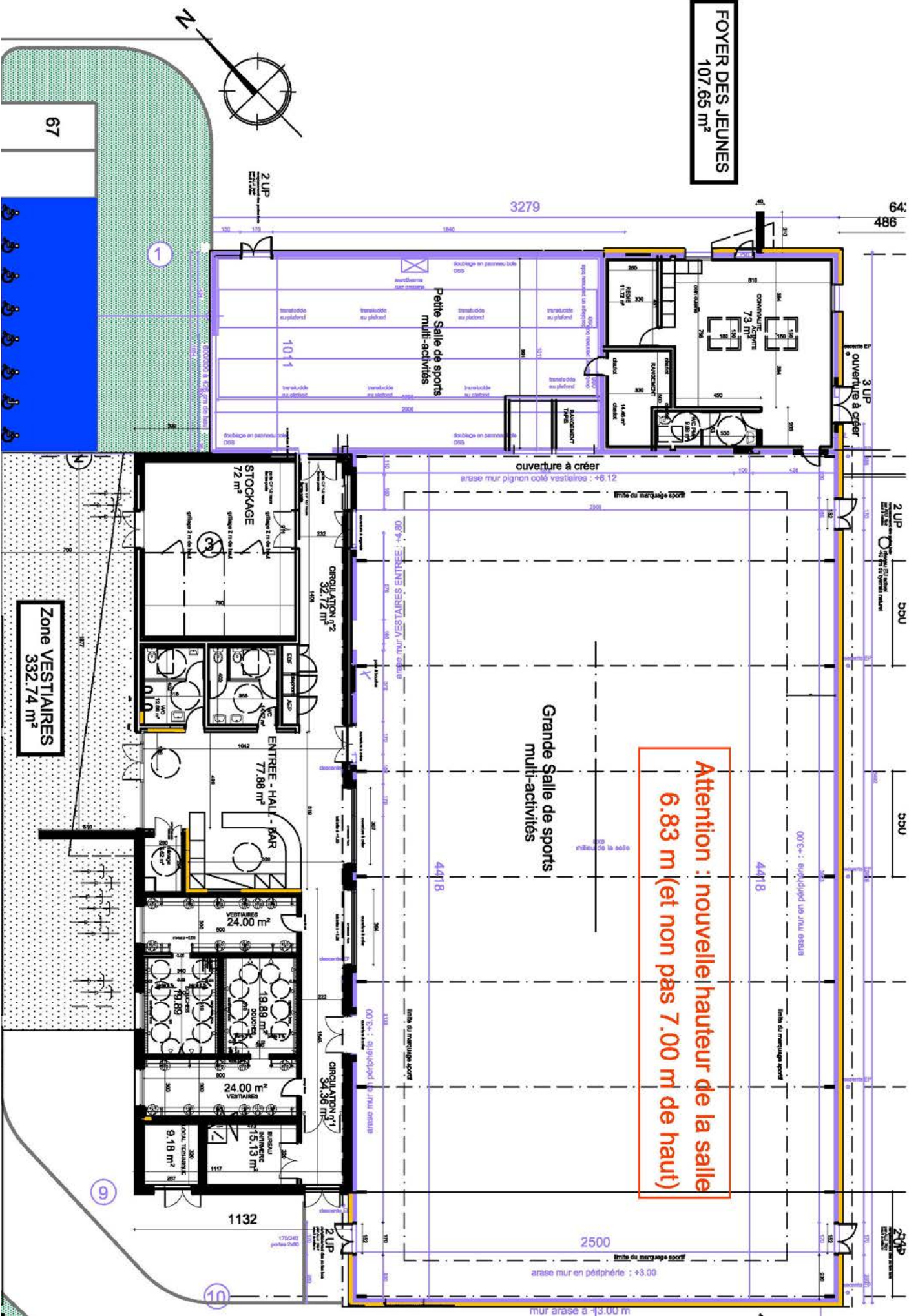
L'avant projet définitif (APD) pour la restructuration-extension de la salle de sports et l'aménagement de l'accueil jeunes a été présenté en mairie le mercredi 12 Juin dernier, par l'architecte Luc ROBIN et les bureaux d'études associés, avec une enveloppe financière pour les travaux ajustée à 1 383 450 euros ht, vis-à-vis du dernier avant-projet sommaire (APS). Après l'avoir également été auprès des membres du Conseil lors de la réunion, ces derniers acceptent de le valider, afin que le Dossier de Consultation des Entreprises soit établi puis publié, dans le cadre d'un appel public à la concurrence.

Parmi les points à retenir :

- l'aménagement des locaux retenu,
- le choix de la surface de jeux (résine ou tarket) n'est pas encore effectué,
- la réalisation des extensions de réseaux pour les raccordements d'eaux usées et d'eaux pluviales, et l'aménagement du parking ne sont pas inclus,
- certains travaux ou aménagements restent en options, notamment la mise en place d'un système à contrôle d'accès, et l'installation d'un déshumidificateur pour la grande salle de sports,
- le calendrier de l'opération est ainsi recalé : lecture du Dossier de Consultation des Entreprises fin Août-début Septembre 2019, consultation des entreprises du 9 au 30 Septembre 2019 environ, analyse des offres dans la foulée, fourniture du rapport d'appel d'offres à la mi-Octobre 2019, attribution des marchés au Conseil de Novembre 2019, début des travaux en Décembre 2019 A noter que le lot Désamiantage sera dissocié de la consultation, afin de permettre la réalisation de ces travaux préalablement, en Juillet-Août 2019. Un devis a été demandé à une entreprise spécialisée pour fin Juin 2019.
- Honoraires de l'assistant à maîtrise d'ouvrage et de l'architecte : des avenants devront être passés pour ajuster ces honoraires, au regard de l'estimatif validé à l'Avant-Projet-Définitif, à savoir 1 383 450 euros ht, au lieu de 1 200 000 euros ht
- la demande de permis de construire devrait être déposée en Juillet 2019. Au préalable, les couleurs utilisées pour les parties extérieures devront être choisies par les commissions communales concernées.



FOYER DES JEUNES
107.65 m²



Attention : nouvelle hauteur de la salle 6.83 m (et non pas 7.00 m de haut)

> SALLE OMNISPORTS & ACCUEIL-JEUNES – DEMANDE DE SUBVENTION AU SYDEV

Le Conseil a demandé un concours financier au Syndicat d'Electrification de la Vendée (SYDEV), au titre de la rénovation énergétique de la salle omnisports (accueil jeunes et salle de sports), sur la base des éléments qui ont été communiqués par le Cabinet d'architecture Luc ROBIN, lors de la présentation de l'Avant Projet Sommaire (APS) définitif. Au regard de l'audit énergétique établi il y a 2 ans dans le cadre du Plan Climat Energie signé entre la Commune et le SYDEV en 2015, la subvention maximale que pourrait obtenir la collectivité sur ce projet s'élève à 50 000 euros.

> ACCUEIL-JEUNES – DEMANDE DE SUBVENTION ET DE PRÊT CAF

Le projet d'aménagement d'un accueil jeunes dans le cadre de celui de la restructuration-agrandissement de la salle de sports arrivé au stade d'avant-projet-sommaire, est éligible à un concours financier de la CAF de la Vendée. Si l'estimatif n'était au moment de la préparation du dossier pas encore précisément connu pour ces locaux, les conditions d'aides financières de la CAF ont par contre été confirmées, et le Conseil Municipal a décidé de les solliciter sur la base suivante :

2 300 euros par place créée, soit pour 30 jeunes, 69 000 euros, dont 27 600 euros de subvention (40 %), et 41 400 de prêt à taux zéro (60 %).

> DIVERS BÂTIMENTS...

• **Mairie - Projet d'installation - Système d'occultation thermique** des fenêtres et châssis fixes de la Mairie ... le devis de la Sté DB DISTRIBUTION a été accepté (9 834 euros ttc), pour 11 ouvertures. Ils doivent normalement être installés d'ici la fin du mois de Juin 2019. **Peinture – Partie arrière** : les taches de tannins ont été enlevées par la Sté RAVELEAU de CHAVAGNES EN PAILLERS, et l'entreprise BETARD devrait pouvoir intervenir pour terminer son chantier de peinture, vers la mi-Juillet 2019.

• **Salle polyvalente - Gestion du chauffage** : suite au constat d'abus ou d'oublis récurrents de la part de certains utilisateurs, un devis de gestion décentralisée du chauffage de la salle a été demandé à la Sté FORCLUM EIFFAGE de MONTAIGU 8 334,48 euros ttc. La réalisation de ces travaux permettra une programmation distante du chauffage des locaux à partir de la mairie, et à terme de faire des économies sur la consommation d'électricité, qui était d'environ 7 000 euros ttc en 2018.

• **Anciens vestiaires du foot : 1er incendie du mois de mars....** L'expert de GROUPAMA a accepté les devis de remise en état (électricité, plomberie, menuiserie, peinture, revêtement de sol, maçonnerie ...) à hauteur de 28 577,01 ttc pour l'indemnisation.

• **Concernant le 2ème incendie du club-house**, les travaux (électricité, plafonds et isolation, peinture ...) sont évalués à 9 132,34 euros ttc. L'expert a validé la prise en charge de ces frais sur le contrat d'assurance communal. Les nouveaux vestiaires et le club-house avaient également fait l'objet d'un cambriolage.

• **Sanitaires de la Croix des Brosses** : un devis a été accepté pour les travaux de remise en état de la plomberie - sanitaire par les Ets BARBEAU 1 878,90 euros ttc.





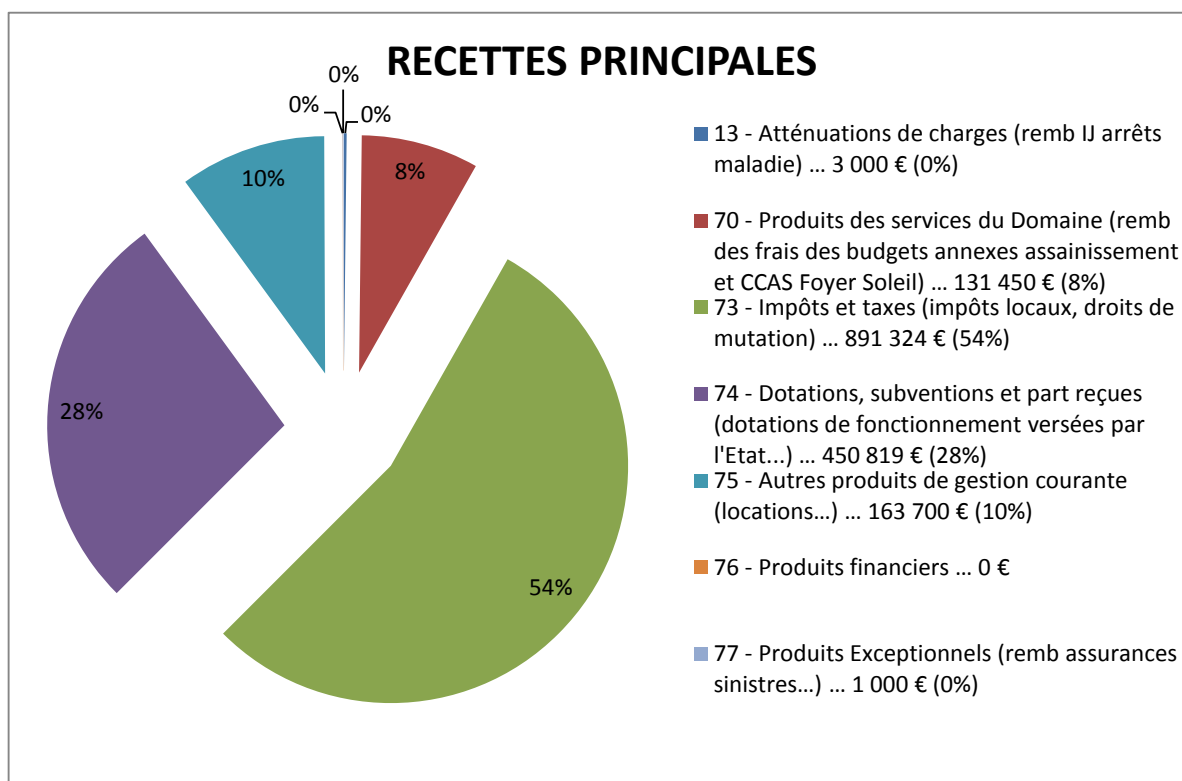
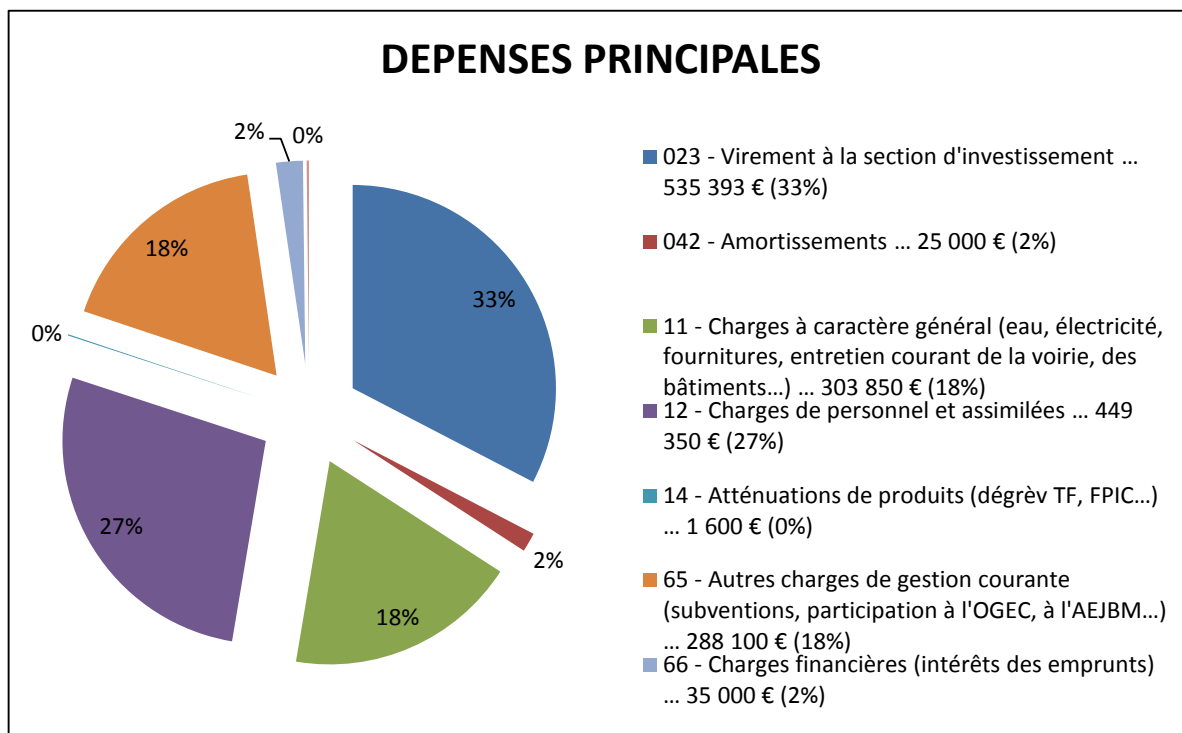
FINANCES

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2019

Les propositions de budgets primitifs 2019 pour la Commune, les aménagements commerciaux, le service Assainissement, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, la zone d'habitations des Ecotais 2, et la zone d'habitations des Ecotais 3, présentées aux membres du Conseil lors de la réunion, ont toutes été avalisées.

BUDGET COMMUNAL

Section de fonctionnement : équilibre à 1 643 293 euros



Parmi les nouvelles opérations lancées cette année, on trouve :

- la restructuration-extension de la salle de sports, et l'aménagement d'un accueil jeunes,
- les travaux d'aménagement de la place de la Noue, des abords des Commerces et de la Mairie, ainsi que le remplacement de l'éclairage public de ce secteur,
- divers travaux de bâtiments importants (couverture de la salle polyvalente),
- l'acquisition de divers matériels et véhicules pour le service technique (camion-benne, robot de tonte pour le terrain d'honneur de football, remplacement des tondeuses GRILLO et ETESIA),



Section d'investissement :

LIBELLÉS	NOUVEAUX CRÉDITS	REPORTS	TOTAL
Déficit 2018 reporté	427 094	0	427 094
Rbt du capital des emprunts	171 000	0	171 000
Rbt loyers de garantie	1 000	0	1 000
Terrains divers	0	1 500	1 500
Mobilier urbain			
Signalisation	11 700	18 300	30 000
Autre mobilier, éclairage de fin d'année	10 000	0	10 000
Matériels - Service technique	80 000	16 200	96 200
Bâtiments divers			
Travaux et équipement divers	10 000	87 500	97 500
Etude - Restructuration - Agrandissement de la salle omnisports	1 870 000	30 200	1 900 200
Restructuration de la mairie et travaux complémentaires	0	15 500	15 500
Défibrillateur bourg - Salle polyvalente	2 500	0	2 500
Aménagement de la place de la Noue- Cadres CCU	65 000	285 200	350 200
Plantations - Cadre CPR	3 000	0	3 000
Voirie PG 2019	116 000	1 000	117 000
Réseau d'eaux pluviales - Rue du Stade	20 000	29 900	49 900
Travaux de finition de voirie - Puyravault	-11 900	11 900	0
Travaux réseaux divers - Cadre PUP	0	19 000	19 000
Effacement des réseaux (tél. - Ecl. Public) - R. de la Renaudière	28 500	42 800	71 300
Eclairage public divers	0	3 500	3 500
Avance remboursable au budget Aménagements Commerciaux	80 000	0	80 000
TOTAUX	2 883 894	562 500	3 446 394

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2019

Les services de l'Etat ont transmis à la mi-mars 2019, les bases d'imposition locale et les allocations compensatrices mises à jour pour 2019 en fonction notamment des constructions additionnelles enregistrées depuis 2018. Après présentation au Conseil, et au vu du produit fiscal nécessaire au budget primitif de la Commune, il a été décidé d'appliquer une révision de 0,5 % sur l'ensemble des taux. Le tableau présenté ci-dessous reflète ce que donnera la mise en application des nouveaux taux sur le produit de l'ensemble des taxes en 2019.

IMPÔTS	BASES PRÉVISIONNELLES 2019	TAUX VOTÉS 2019	PRODUITS PRÉVISIONNELS 2019	RAPPEL PRODUITS 2018
Taxe d'habitation	1 740 000 euros	18,64 %	324 236 euros	311 176 euros
Taxe sur le foncier bâti	1 288 000 euros	16,18 %	208 398 euros	199 927 euros
Taxe sur le foncier non bâti	110 000 euros	51,43 %	56 573 euros	55 185 euros
		Total	589 307 euros	566 287 euros

TARIFS DES REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020 – PROROGATION DU MARCHÉ ARIDEV SUR 2019-2020

Afin de permettre l'envoi aux familles dans le courant du mois de Juin 2019 des dossiers d'inscription au service de restauration scolaire pour la rentrée de Septembre 2019, une grille actualisée de tarifs de « vente » des repas (+ environ 1 %- voir le tableau ci-dessous) a été approuvée par le Conseil. Il a également été décidé de reconduire pour la dernière année possible, le marché de fournitures des repas signé en 2016 avec ARIDEV, chargée de fournir les repas en liaison froide au restaurant scolaire. Un appel d'offres sera donc lancé en début d'année 2020, pour permettre la continuité du service à partir de l'année scolaire 2020-2021. Pour ce qui est de l'année scolaire à venir, le taux de révision des prix d'achat des repas par la Commune au prestataire pour 2019-2020 a été communiqué ; au regard de l'évolution des indices de référence, et de la formule de calcul de révision figurant au marché, ce taux sera de + 0,9213 %.

Prix de vente des repas au restaurant scolaire pour 2019-2020 (à partir de la rentrée scolaire de Septembre 2019)

4 jours/semaine	4,10 euros par repas
3 jours/semaine	
2 jours/semaine	
1 jour/semaine	
Occasionnels	4.65 euros par repas
Adultes	6,05 euros par repas

BILAN DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2018 – PRÉSENTATION

L'Association Enfance Jeunesse de la Boissière de Montaigne (AEJBM) a présenté le 6 Mai dernier son bilan 2018 du Contrat Enfance Jeunesse (*), signé avec la CAF pour le fonctionnement du centre d'accueil permanent et de l'accueil jeunes. Ce même dossier a été exposé aux membres du Conseil Municipal, qui l'ont validé pour permettre de déclencher le versement de la contribution annuelle de la CAF (soit 19 547 euros au maximum). Petit rappel, le prochain Contrat Enfance Jeunesse (2019-2022) sera élaboré sous la conduite de la Communauté de Communes Terres de MONTAIGU-ROCHESERVIÈRE, en collaboration avec la Commune et l'association, suite au transfert de la compétence Jeunesse au 1^{er} Janvier 2019. Les subventions concernant cette partie seront également du ressort intercommunal, soit 13 971 euros pour l'année 2019.

(*): il s'agit de la dernière année du contrat, qui s'est étalé de 2015 à 2018.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'association communale qui gère la bibliothèque municipale a fait savoir qu'il y a quelques semaines, avec l'aide du correspondant communautaire, elle a procédé au « désherbage » de son fond de lecture, à savoir le retrait de 800 livres de plus de 10 ans ou non lus depuis longtemps, afin de le rééquilibrer avec des nouveaux ouvrages, notamment des bandes dessinées adultes et des documentaires adultes et enfants, tout en continuant à acheter des romans adultes et jeunesse, très demandés. Les bénévoles estiment que leur budget est actuellement insuffisant pour effectuer ces achats de renouvellement, et sollicitent une subvention exceptionnelle de 800 euros, en plus de celle de 2 050 euros attribuée en février dernier. Le Conseil a accédé à cette requête, en attribuant de manière exceptionnelle ce concours financier additionnel.

> DIVERS FINANCES



• **Subventions européennes FEADER : le Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen** a fait savoir que l'instruction des deux dossiers communaux de demandes de subventions FEADER (Mairie et Commerces) déposés début 2017 était en cours à la Région , et des pièces complémentaires ont été demandées. On a également indiqué au secrétariat que la Région avait revu à la baisse le calcul de l'aide financière à laquelle la Commune aurait droit concernant la Mairie (23 474 euros contre 59 689 euros prévus, soit - 36 211 euros), pour des raisons peu claires qui ne semblaient pas connues du Syndicat lors de l'élaboration du dossier de demande (prise en compte dans le plan de financement, au prorata des dépenses de rénovation énergétique, de la DETR et du fonds de concours communautaire....).

• **La participation de la Poste pour l'agence postale** est passée de 1 015 à 1 038 euros par mois pour 2019.

• **Transports scolaires** : Familles Rurales a demandé si la participation de 50 euros/élève de la BOISSIERE transporté vers l'école publique de la GUYONNIERE était maintenue pour la prochaine année scolaire, et si elle pouvait être versée aux familles directement, car vu le changement d'organisation (disparition de Familles Rurales, gestion par la Région des participations des familles, sauf les frais de gestion par Génération Guyonne), il ne sera plus possible de reverser directement cette subvention via une association organisatrice secondaire. Le Trésorier a confirmé que cela était règlementairement faisable, mais qu'il était nécessaire de prendre une délibération spécifique et nominative avec les montants à régler. Avec l'accord du Conseil, cela pourra donc se faire en fin d'année scolaire 2019-2020.

• **Eco-pâturage – Proposition de l'association Ma Petite Ferme Chez Vous de GETIGNE** : 5 devis ont été remis pour des clôtures et barrières (23 259 euros ttc, 19 382,50 euros ht pour 1 477 ml et 5 barrières), un devis pour 2 abris-préaux (2 820 euros ttc, 2 350 euros ht), et un devis de location (5 630,40 euros ttc pour 1 an, avec un engagement de 2 ans renouvelable). Les sites concernés sont répartis au Domaine du Rivage, au Val de la Biroterie, à Oxalis ... Au regard des coûts importants, l'étude de ce projet a été remise à plus tard.

En bref...

TIRAGE AU SORT POUR LE JURY DE COUR D'ASSISES 2020

Comme c'est le cas depuis quelques années, le Conseil Municipal a procédé lors de la réunion au tirage au sort de six « candidats » au Jury de Cour d'Assises pour l'année 2020, à partir de la liste électorale informatisée, deux personnes devant ensuite être choisies comme titulaires (il y en a 530 au total) par le Préfet, pour figurer sur la liste officielle des jurés. Les personnes tirées au sort sont les suivantes : MM BOCQUEL-DESMARECAUX Laurent, BONNET Mireille, DUGAST Emmanuel, HULIN Joseph, OUKALI Sabine, PACAUD Yannick.

DIVERS EN BREF

• **Le policier intercommunal référent pour la BOISSIERE et TREIZE-SEPTIERS** est Monsieur Sébastien CRIER.

• **Horaires d'ouverture au public de la mairie** : une demi-journée de fermeture supplémentaire (le mardi matin) a été mise en place depuis le 30 Avril dernier, pour plusieurs mois, afin de permettre au personnel du secrétariat d'avancer sur ses dossiers. Ce dispositif sera le cas échéant pérennisé à l'automne si nécessaire.

• **Fermeture estivale du secrétariat de mairie** : les samedis matins, du 20 Juillet au 17 Août et le vendredi 16 Août, et éventuellement certaines demi-journées quand l'effectif sera très réduit lors de la 1^{ère} quinzaine d'Août 2019.

• **Monsieur Basile PATOILLER, recruté au service technique en qualité d'agent non-titulaire depuis Janvier 2019**, sera nommé stagiaire (durée : un an avant une titularisation possible) sur son poste, à partir du 1er Septembre 2019. En attendant, et pour des raisons pratiques, (/ vacances), son CDD sera prolongé du 14 Juillet au 31 Août 2019.





INTERCOMMUNALITÉ

> DÉLIBÉRATION DU CONSEIL – COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ISSU DES ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2020

Depuis 2010, le nombre et la répartition des sièges au sein des assemblées communautaires doivent être revus l'année précédant chaque renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, ceci afin de tenir compte des changements intervenus dans les équilibres démographiques entre les communes, sur la durée du mandat écoulé.

A cette occasion, les communes membres peuvent convenir d'un nombre et d'une répartition dérogatoire à la réglementation de droit commun, et reposant sur un accord local. Puis, le Préfet doit entériner par arrêté la répartition des sièges qui s'appliquera pour la nouvelle mandature, avant le 31 octobre 2019. Cette répartition trouvera à s'appliquer sur toute la durée du mandat, sans possibilité de changement, sauf dans le cas d'une fusion ou d'une extension de périmètre.

En tenant compte de la population municipale INSEE au 1er janvier 2019, le nombre de sièges de droit commun est de 38 membres, mais à l'occasion de la fusion, les communes peuvent convenir d'un accord local dans la limite + 25% de sièges : 38 membres (droit commun) + 9 membres (accord local) = 47 membres au maximum. Pour le prochain mandat 2020 – 2026, il est donc proposé de maintenir la répartition et le nombre de sièges existants (47 – voir le tableau ci-après). Cependant, même en cas de conservation de l'actuelle répartition, cette composition issue d'un accord local nécessite une délibération de l'ensemble des conseils municipaux, dont celui de la BOISSIERE, avant le 31 août 2019. Le Conseil, invité à délibérer sur la proposition de répartition reprise dans le tableau présenté ci-après, l'a validée lors d'un vote à bulletins secrets par 7 oui, 6 non, et 6 bulletins blancs.

	Population 2019	Répartition de droit commun	Accord local actuel	Proposition accord local (2020 – 2026)
MONTAIGU-VENDEE	20 084	17	20	20
LA BRUFFIERE	3 921	3	4	4
MONTRÉVERD	3 638	3	4	4
CUGAND	3 466	3	3	3
SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE	3 375	3	3	3
ROCHESERVIERE	3 299	2	3	3
TREIZE-SEPTIERS	3 177	2	3	3
L'HERBERGEMENT	3 145	2	3	3
LA BOISSIERE-DE-MONTAIGU	2 261	2	2	2
LA BERNARDIERE	1 796	1	2	2
10 communes	48 162	38	47	47

> DIVERS INTERCOMMUNALITÉ

- Site internet et portail citoyen intercommunal : le site a été mis en service le 20 Mars (de manière partielle dans un premier temps, pour des raisons techniques), et l'accès à l'ancien site communal n'est plus possible. Il n'y aura pas d'extranet pour les associations, mais la Commune pourra éventuellement recycler l'actuel site internet communal (après avoir racheté un nom de domaine) pour les associations qui le souhaiteraient, avec des liens directs à partir du nouveau site.
- Transfert de la compétence assainissement collectif : un état des lieux de l'assainissement collectif communal a été fait avec les services communautaires, en vue de la préparation de ce transfert qui va être poursuivi avec l'assistance d'un bureau d'études d'ici la fin de l'année, pour un basculement au 1 er Janvier 2020.

> LE BON REFLEXE DE L'ETE : L'OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pour partir en vacances plus sereinement, pensez à l'opération tranquillité vacances. La gendarmerie, et nouvellement sur le territoire de Terre de Montaigu, la police municipale intercommunale, peuvent surveiller votre domicile à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Vous serez alors assurés d'être prévenus en cas d'anomalies : tentatives d'effractions, effractions ou autres... Plus largement, ce dispositif, possible dès 3 jours d'absence, découragera des personnes malveillantes de s'aventurer dans une maison lorsque le quartier est régulièrement surveillé.

Comment bénéficier de l'Opération Tranquillité vacances ?

Votre gendarmerie peut vous recevoir pour cela. Plus près de chez vous l'accueil de la mairie tient à la disposition des habitants un formulaire d'inscription et est disponible pour tous renseignements.





ECOLE PRIVEE NOTRE DAME DES BUIS

BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Cette année, notre thème « apprendre en jouant » nous a permis de faire de belles rencontres, riches d'enseignements, avec la découverte de nouveaux jeux (de coopération, de stratégie...) jusqu'à la création de jeux par les élèves de cycle 3. Apprendre sans s'en rendre compte, sans avoir l'impression de fournir des efforts surhumains, quoi de plus agréable !

La semaine sans écrans est donc venue à point nommé pour expérimenter de nouvelles occupations familiales. Semaine que nous renouvellerons chaque année sous l'appellation « semaine familiale ». Enfin, l'ensemble des élèves du CE2 au CM2 ont tout naturellement fait leur sortie pédagogique à la Grange aux Jeux. Sous leurs yeux ébahis, ils ont découvert la caverne d'Ali Baba où des jeux de toutes tailles et de toutes matières les attendaient.



CALENDRIER SCOLAIRE

La rentrée des classes aura lieu le lundi 2 septembre 2019.

Afin que les enfants de maternelle puissent déposer leurs affaires en classe et découvrir leur classe, une pré-rentrée est organisée le vendredi 30 août, de 17h30 à 18h30.

AU REVOIR, ET SURTOUT MERCI !

Une nouvelle page se tourne cette année dans notre école puisque Véronique Lamy, en poste à la Boissière depuis 1991, prend sa retraite.

Pilier de l'école, elle a connu un nombre impressionnant d'enfants, de familles, certains devenus parents désormais. Nous lui disons à nouveau un immense merci pour toutes ces années passées au service des enfants, de notre école et lui souhaitons une excellente retraite, remplie de voyages, d'exploits sportifs et de petits-enfants !

A tous, de très bonnes vacances d'été.



APEL



Cette année scolaire, riche en apprentissages et découvertes pour nos enfants se termine, il est temps pour eux de profiter de la pause estivale avant de se retrouver à la rentrée !

Pour nous aussi parents, l'été est l'occasion de vivre de bons moments en famille, mais aussi de penser à de nouveaux projets pour la rentrée ! Si vous souhaitez par exemple rejoindre l'APEL, nous serions ravis de vous accueillir ! A ce jour, nous sommes 6 membres au Conseil d'Administration. En donnant un peu de notre temps au service de l'école de nos enfants, nous apprenons à mieux nous connaître et des liens se tissent au fil des actions organisées ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la rentrée ou contactez-nous dès à présent à l'adresse suivante : apellaboissiere-redemontaigu@gmail.com.

Nous vous invitons tous également, à venir assister à l'**assemblée générale de l'Apel et l'Ogec** qui se tiendra **le vendredi 4 octobre** ; l'occasion pour vous de découvrir les 2 associations qui œuvrent pour l'école de votre enfant !

Nous vous rappelons que la benne papier sera de nouveau à votre disposition du **20 au 22 septembre**. Pensez à stocker **vos papiers à recycler** !

Bel été à tous !



BIBLIOTHEQUE



La Bibliothèque reste ouverte en Juillet et Août avec les mêmes horaires.

Lundi semaine paire de 16H45 à 17H45

Mercredi de 16H30 à 18H30

Samedi de 10H à 12H

Au cours du mois de Mai, la bibliothèque fut fermée pendant une dizaine de jours pour "L'INVENTAIRE", cependant, beaucoup de livres sont restés en circulation. Aussi, nous vous demandons de rapporter ces livres assez rapidement pour que nous puissions changer les codes-barres.

Merci de votre compréhension,
Les Bénévoles



CLUB DES LOISIRS

Cette année a vu un changement de présidence au sein du Club de Loisirs : Charles BAUDON a laissé sa place au profit de Bernadette GRIFFON.

Dans le même temps, afin de renforcer le lien intergénérationnel, nous avons voulu tester l'efficacité d'un atelier de loisirs créatifs pour enfants, sous l'encadrement de mamies.

Il semblerait que cet essai ait beaucoup plu, c'est pourquoi nous avons décidé de continuer l'aventure tous ensemble.

A noter sur vos agendas :

- 5 Octobre concours de belote
- 17 Octobre repas d'automne

Atelier de Loisirs Créatifs





ECOLE DE MUSIQUE



ECOLE de MUSIQUE La Boissière de Montaigu

Rentrée musicale
le lundi 16 septembre 2019
pour sa 3^è année consécutive
de l'Ecole de Musique.



- Eveil musical

- Formation musicale

- Chant



- Instruments



- Ensemble vocal :



"Choeur des Hommes"
Choeur de Femmes

Courriel: ecole.musique.laboissiere@gmail.com

Ecole de Musique La Boissière 85

La Boissière de Montaigu - 02 51 24 81 05



MOTO CLUB BUXIA

L'esprit deux roues !

«Se retrouver et créer des liens d'amitié en pratiquant sa passion», c'est dans cet esprit qu'à La Boissière de Montaigu, des motards se sont regroupés.

Sa vocation est de regrouper des passionnés, afin de propager parmi eux le goût du sport et du tourisme à moto.

A travers BUXIA, le crédo du club est d'organiser des manifestations de qualité, et reconnues tant par les populations que par les participants, comme des évènements incontournables de l'activité locale.

Pour cela, le Moto-club, organise sa **27^{ème} randonnée moto BUXIA, à la Boissière de Montaigu, le dimanche 25 Août 2019 (circuit de 8 kms + 1km nouveau).**

Rendez-vous dans les coteaux de Puy Doré (derrière le stade). Buvette sur place.

Pour toutes inscriptions, merci de contacter GUERIN Gaël : 06 21 05 04 27.





ATELIER DES PASSAGES

JOURNEES DU PATRIMOINE

C'est la dernière ligne droite pour l'équipe de l'Atelier des passages et la création de la deuxième édition des **Décor de rue 2019**...

La première édition en 2016 avait été très appréciée par les habitants qui étaient venus faire les curieux en découvrant des histoires et anecdotes de la vie passée de La Boissière. Elle avait aussi été l'occasion pour les visiteurs de partager leurs propres souvenirs ou de faire connaissance avec leur nouveau lieu de vie.

Pour rappel, nous vous proposerons sur ces 2 journées des visites guidées sur le patrimoine récent (1930 à 1980) : la vie d'un bourg, de ses villages et surtout de ses habitants au travers des vitrines et des enseignes de commerces qui jalonnaient les rues de notre commune.

Nos historiens amateurs ont plus particulièrement fait des recherches sur le thème du mariage et des noces...

L'équipe des peintres, a quant à elle construit et peint des enseignes de commerces, issues de leur imaginaire débordant et inspirées de l'histoire des commerces de la Boissière.

Vous pourrez venir admirer le résultat de ces nombreux mois de recherches, de rencontres, de création artistique... entièrement réalisées par des habitants de notre petite commune motivés et investis et surtout impatients de partager avec vous ce qu'ils ont faits.

Au menu donc, visites guidées, balades dans le centre bourg avec enseignes installées sur des façades d'anciens commerces et véhicules anciens, boissons et gourmandises....

Venez découvrir nos rues décorées et animées par un patrimoine vivant, convivial et culturel !

RDV :

les samedi et dimanche 21 et 22 septembre 2019 lors des Journées du Patrimoine.
Début des visites à 15h, 16h ou 17h sur la Place de l'église...





Le festival Canasson fête ses 10 ans au bois des brosses dans la simplicité et la bonne humeur. Ouvert à tous, petits et grands. Festival éclectique, il y en a pour tous les goûts.

Au programme : An'om, All Blind, Jason Mist, Black Mantra, Diego Pallavas, Joe Café, Omahas, Proleter. Bar et restauration sur place. Prix libre !

Le festival Canasson recherche des bénévoles, de 14 à 18 ans, pour ses 10 ans, du mardi 22 juillet au vendredi 26 juillet pour aider au montage du festival dans la bonne humeur.

Pour les 18 ans et plus, selon vos disponibilités du mardi au vendredi pour le montage ou le week-end pour le festival.



Infos mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi-Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 - 15h30/17h30

Mardi : 15h30/17h30 - Mercredi : 9h/12h45 - Samedi : 9h/12h

TEL. 02.51.41.61.08 - FAX 02.51.41.69.63 - buxia@boissieredemontaigu.fr

PERMANENCES DE M. LE MAIRE (PRENDRE RDV) :

- lundi matin - mercredi matin - vendredi après-midi - samedi matin

SECRÉTARIAT DE MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE DU 15 JUILLET AU 18 AOÛT 2019

Lundi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h45

Jeudi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30

Vendredi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30

FERMÉ

LE VENDREDI 16 AOÛT

& LES SAMEDIS 20 & 27 JUILLET, 3, 10 & 17 AOÛT

Etat Civil

DU 2^{ème} Trimestre 2019

Bienvenue à

GUILLOTEAU Anélia	10 mai	14, rue des Genêts
VASSEUR Emmà	11 mai	19 bis, Pont Légé
PIVETEAU Lou	22 mai	21, la Chunelière
MARTIN Ombeline	23 mai	18, rue Centrale
GIRARDEAU Dixon	31 mai	507, la Ronde
DOS SANTOS Tobias	31 mai	430, Domaine du Rivage
PINEAU MACE Gabin	3 Juin	14 bis, rue de Puyravault
WILLAEY Magdalena	17 Juin	25, Pont Légé
TRAVERT Justine	20 Juin	9, les Combes

Félicitations à

CHANCELIER Nicolas & MERLAND Natacha	1er Juin	112, Domaine du Rivage
GABORIEAU Florentin & BRUNZ Jeffrey	15 Juin	La Grande Ronde
ROBARD Cyril & MARBOEUF Julie	22 Juin	16, rue des Ecotais

Ils nous ont quitté

Mme Josette CHUNIAUD	16 Mai	Résidence Oxalis 10 b, rue des Jardins
Mme Bernadette CHAUVET	22 Mai	Résidence Le Septier d'Or 85600 Treize-Septiers
Mme Léa HUMEAU	23 Mai	Résidence Le Septier d'Or 85600 Treize-Septiers
Mr Alain PASQUIER	27 Juin	12 rue du Canada
Mme Marie-Josèphe CHAMPAIN	27 Juin	Résidence les Bruyères Les Landes-Genusson

Agenda

Juillet

Mardi 9
Balade de l'Été – St Georges de Montaigu
Jeudi 11
Balade de l'Été – La Bruffière / Treize Septiers
Mardi 16
Balade de l'Été – Cugand
Jeudi 18
Balade de l'Été – Montréverd
Mardi 23
Balade de l'Été – Boufféré
Vendredi 26 – Samedi 27
Festival Canasson - Sonid'art

Août

Jeudi 15
Gala de Foot - Etoile du Bocage
Dimanche 18
Signature licences Palets
Dimanche 25
Enduro – Moto Club

Septembre

Vendredi 6
AG - Foyer Rural
Samedi 7
Collecte de déchets verts (local technique)
Mercredi 11
AG - Badminton
Vendredi 27
AG – Le Petit Théâtre

Octobre

Vendredi 4
Collecte de déchets verts (local technique)
Vendredi 4
AG - APEL/OGEC
Samedi 5
Concours de belote Club des Loisirs
Samedi 5
Open carnassier - La Perche Boissérienne
Samedi 12
Comité des Fêtes - Soirée Années 90
Jeudi 17
Repas Club des Loisirs
Vendredi 18
Soirée jeux AEJBM
Samedi 19
Animation AEJBM

